



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI
À S.E. M. CARLOS DOS SANTOS
NOUVEL AMBASSADEUR DU MOZAMBIQUE
PRÈS LE SAINT-SIÈGE***

*Salle du Consistoire
Jeudi 14 décembre 2006*

Excellence,

C'est avec un plaisir particulier que je vous souhaite la bienvenue au Vatican, en tant que premier Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Mozambique près le Saint-Siège. En cette occasion significative, je vous prie de transmettre mes salutations cordiales à Monsieur le Président Armando Guebuza, au gouvernement et au peuple de votre pays. Assurez-le de ma gratitude pour les vœux qu'il a formulés et de mes prières pour la paix et le bien-être de la nation.

L'activité diplomatique de l'Eglise fait partie de sa mission de service à la Communauté internationale. Elle vise de façon explicite à promouvoir la dignité de la personne humaine et à encourager la paix et l'harmonie au sein des nations et entre les peuples du monde. Ces conditions essentielles pour progresser dans la réalisation d'un développement authentique trouvent leur signification la plus profonde dans l'ordre moral établi par Dieu, qui cherche à attirer tous les hommes et les femmes à la plénitude de sa vie. C'est pour cette raison que le Saint-Siège s'exprime avec tant d'insistance et de ténacité en faveur du respect des personnes, de l'importance vitale de la famille comme cellule de base et vitale de la société, et de la nécessité d'une bonne gouvernance qui garantisse la promotion des droits humains fondamentaux et des aspirations légitimes.

Le peuple du Mozambique sait bien que "la paix est une aspiration profonde et irrésistible présente dans le cœur de toute personne" (*Message pour la Journée mondiale de la Paix 2006*;

n. 6). Au cours des années de la guerre civile, qui a dévasté votre nation, les blessures, physiques et psychologiques d'innombrables hommes, femmes et enfants innocents ont laissé un souvenir douloureux de conflit et d'agression. Au cours des dernières années, la destruction provoquée par la guerre a laissé la place, grâce à Dieu, à un accord de paix. En construisant sur une réconciliation durable, qui découle du pardon et de la décision d'aller de l'avant, les habitants du Mozambique vivent aujourd'hui dans l'espoir d'un avenir de plus grande sérénité. En effet, votre nation bénéficie déjà d'une stabilité politique et d'un progrès économique significatif, ainsi que du début d'un recul de la pauvreté. La paix est plus qu'une simple absence de guerre. La paix contient une vérité intrinsèque et invincible qui provient d'un ordre préparé et voulu par Dieu (cf. *ibid.*, n. 3). Ainsi, pour atteindre ce but, l'exercice des plus hautes responsabilités à tous les niveaux est nécessaire. Il revient à tous les citoyens - en particulier aux Autorités civiles, politiques et religieuses -, de contribuer par tous les moyens possibles au respect de la personne humaine et à la promotion de la justice et de l'égalité, afin que les personnes et les communautés puissent croître, libérées de la menace de l'oppression et de la corruption et de l'offense de la pauvreté, de la dette ou de la discrimination.

Monsieur l'Ambassadeur, votre gouvernement a introduit de nombreuses mesures destinées à accroître le niveau de vie des citoyens de la nation. La priorité accordée à la promotion de projets sociaux et commerciaux capables de créer une société plus juste et de donner un travail aux personnes les plus indigentes, a constitué un encouragement, en dépit des difficultés de ce défi pour tous ceux qui sont en charge de responsabilités et travaillent dans le domaine des affaires. Un développement authentique exige un programme coordonné de progrès national, qui respecte les aspirations légitimes de toutes les couches de la société. C'est pourquoi, l'histoire humaine nous enseigne de façon répétée que si ces programmes visent à une amélioration durable, ils doivent être fondés sur l'exercice d'un gouvernement responsable et transparent, et doivent être accompagnés par un système juridique impartial, en vue de la liberté politique et d'une presse pleinement indépendante. En l'absence de ces fondements communs à toutes les sociétés civilisées, les espérances de progrès, auquel tout être humain aspire, demeurent illusoires.

Tout au long des générations, les cultures africaines ont célébré avec une grande joie la place du mariage au cœur de la société. Comme introduction aux lois sur la famille, votre gouvernement a voulu protéger cette vérité et cette valeur fondamentale qui demeurent la base de toutes les civilisations. Toutefois, on trouve encore sur le continent africain des tendances à vider le mariage de son contenu. L'institution du mariage, établie par le Créateur avec une nature et une finalité propres, est préservée par le droit moral naturel, et ne peut être modifiée pour satisfaire les intérêts de groupes particuliers. Le mariage implique nécessairement une complémentarité entre le mari et la femme qui participent à l'œuvre de création de Dieu à travers le fait d'engendrer des enfants. C'est pourquoi les époux garantissent la survie de la société et de la culture et, comme le reconnaît le Mozambique, méritent à juste titre la reconnaissance spécifique de l'Etat.

Comme Votre Excellence a eu la délicatesse de le souligner, l'Eglise qui est au Mozambique sert

la nation à travers un vaste apostolat éducatif et social. Fidèle à sa mission spirituelle et humanitaire, elle s'efforce activement de contribuer au progrès de la population. Parmi les différentes œuvres de charité dans lesquelles elle est engagée, figurent l'assistance aux orphelins, dont le nombre augmente en raison de la tragédie du SIDA, des cliniques, des projets de développement intégral, des écoles et une Université. Je suis certain que les Communautés catholiques continueront de répondre généreusement aux nécessités sociales et spirituelles des habitants du Mozambique qui peu à peu se font jour.

Monsieur l'Ambassadeur, la mission que vous commencez aujourd'hui contribuera beaucoup à renforcer les liens de compréhension et de coopération entre nous et j'espère que l'Accord entre le Saint-Siège et le Mozambique, en phase d'étude depuis quelques années, sera bientôt conclu. Alors que vous assumez vos nouvelles responsabilités, je vous assure que les divers bureaux de la Curie romaine vous assisteront dans l'accomplissement de vos fonctions. J'invoque sur vous, Excellence, sur votre famille et sur vos concitoyens, une abondance de Bénédiction de Dieu tout-puissant.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française 2007 n.4 p.8, 10.*

© Copyright 2006 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana